

PROPOSITIONS DE MANON LAPORTE CANDIDATE DE LA DROITE ET DU CENTRE POUR LES TRANSPORTS

A titre liminaire, deux observations :

En premier lieu, la qualité de vie des montreuillois passe nécessairement par le maillage des réseaux et le bon fonctionnement des transports

En second lieu, des transports pour tous les montreuillois y compris pour les handicapés c'est à dire promouvoir l'accessibilité des transports en commun par du matériel adapté et l'aménagement des arrêts et de leurs abords.

Je veux rappeler ici la loi adoptée en 2005 applicable au 1^{er} janvier 2015 sur l'accessibilité de tous aux établissements recevant du public.

Le STIF et la RATP devront rapidement mettre en place des actions pour intégrer cette loi. Je ne doute pas que l'association montreuilloise des usagers des transports publics soient un puissant atout de réflexion et d'aide. Les compétences sont là.

4 points que je souhaiterai développer. J'ai une vision pragmatique mon objectif est tout d'abord d'améliorer l'existant

Les autobus, le tramway T1, les lignes de métro et la circulation de l'automobile.

Sur les autobus

Il y a des retards, longs moments d'attente aux heures creuses des pics aux heures de pointe, des incivilités, aléas inhérents au système de bus au sein des villes

Sur les 14 lignes d'autobus, quatre posent des difficultés.

La ligne 102 Gambetta Rosny Bois Perrier ligne devrait être arrêtée à Gallieni (embouteillages à la porte de Bagnolet).

La ligne 122 : parcours trop long (40 minutes Val de Fontenay à la Croix de Chavaux) avec les détours on pourrait fractionner la ligne en deux.

Une ligne 122 A qui irait de Val de Fontenay à Croix de Chavaux

Et une ligne 122 B qui irait de la Croix de Chavaux à Gallieni.

La ligne 129 : Mairie des Lilas-Mairie de Montreuil.

Sa surcharge met en évidence la nécessité de la prolongation de la ligne 9 du métro à l'hôpital intercommunal.

Dialogue avec la RATP est perturbé car la fréquentation enregistrée par la RATP n'est pas conforme à la réalité car 30 pourcent de fraude.

Important que la RATP renforce son système de surveillance.

La ligne 301 les problèmes sont en train de se résorber.

Un autre problème avec les bus on est à cheval sur deux zones et qu'il faut obtenir tout Montreuil en zone 2. Un seul Pass Navigo jusqu'à la Croix De Chavaux ne pas reprendre un ticket pour aller de la Mairie de Montreuil jusqu'à la Croix de Chavaux.

Mettre en place des navettes locales (compétence transférée à Est Ensemble mais il faudrait récupérer ce transfert de compétence)

Le T1

Prolongement du tram de Noisy le Sec jusqu'à Val de Fontenay.

On souhaite que ce tram soit réalisé le plus vite possible en évitant que les différents recours entraînent le report en 2019. Le rapport d'enquête publique a été publié en septembre 2013 mais certains problèmes demeurent.

Noisy s'oppose au trace car passage dans la rue commerçante rue Jean Jaurès (ce que valide le rapport de l'enquête publique). Ma proximité politique avec Laurent Rivoire m'incline à pouvoir lui faire accepter un nouveau tracé.

L'établissement du dépôt dans les murs à pêches avec l'opposition des associations montreuil environnement et sauvegarde des murs à pêches: c'est le seul endroit techniquement possible...

Volonté de la RATP de faire le dépôt des tramways à plusieurs étages.

On pourrait imaginer de créer sur le toit du dépôt des logements étudiants des crèches et des équipements collectifs. Ce qui dynamiserait le mur à pêches (déjà fait à Pantin).

Sur les voies latérales le long du tramway entre Mozinor et les Ruffins (Pierre de Montreuil).

Le rapport d'enquête publique fait ressortir que le maintien des voies latérales sera décidée par la municipalité qui s'y refuse. La réaction de Monsieur Petitjean lors du conseil municipal le confirme.

La suppression des voies latérales va impacter fortement la vie des quartiers et leur enclavement. Ces voies latérales sont nécessaires et si elles ne sont pas réalisées dans la foulée de la réalisation du tramway ce sont les montreuillois qui vont supporter le financement du maintien des voies latérales.

Je m'engage à faire en sorte que les voies de circulation le long du T1 (voies latérales) soient maintenues et qu'elles soient prises en charge par le Conseil Général.

Sur les lignes de métro

La Ligne 9

Monsieur SERNE avait promis en décembre 2012 aux élus de Montreuil et à l'AMUTC de prévoir un budget pour l'étude du prolongement à l'hôpital. Pas de nouvelles jusqu'à aujourd'hui.

La ligne 9 est un élément essentiel du maillage des transports sur le territoire de Montreuil. Souhaitable de prolonger la ligne 9 jusqu'à l'hôpital intercommunal. Permettrait une correspondance avec le tramway T1 à Paul Signac et une correspondance avec la ligne 11 à l'hôpital.

La ligne 11 la plus courte du réseau aujourd'hui elle doit être prolongée jusqu'à Rosny Bois Perrier en correspondance avec le RER E (rapport de l'enquête publique a été publié en novembre 2013).

Une réserve concerne l'établissement de la station Boissière. La délocalisation de cette station par la mairie implique des expropriations et la destruction d'une dizaine de pavillons.

L'association ASB11 (association station Boissière ligne 11) a fait un travail remarquable qui devrait éviter les expropriations. Je soutiens le travail de cette association.

La ligne 11 n'est pertinente que si on prolonge la ligne 9 en correspondance à l'hôpital.

Ligne 1 : projet du métro château de Vincennes à Val de Fontenay. Ce projet n'était pas inscrit au CPER actuel. Par contre, il est prévu dans le plan de développement urbain des transports signé le 26 janvier 2010.

Il est inscrit au nouveau SDRIF en cours d'élaboration.

Proposition : il faut veiller à ce que le projet de la ligne château de Vincennes à Val de Fontenay passe par le quartier des Grands Pêcheurs.

Les habitants pourront participer à cette réflexion.

Les conseils de quartier n'ont pas été écoutés.

Une véritable démarche de démocratie locale :

Référendum décisionnel local, référendum décidé par le conseil municipal ce qui permet de soumettre un projet de texte aux électeurs dans un domaine relevant de la compétence de la commune ex: organisation des transports publics urbains.

Le grand paris express la ligne 15

Madame VOYNET ne s'est pas mobilisée pour le métro du grand paris à Montreuil.

Quand l'enquête publique va être lancée on va faire en sorte qu'il y ait une inflexion du parcours vers Montreuil au lieu de doubler le RER E.

La circulation en automobiles

Il faut dédiaboliser l'automobile.

À Paris 77 pourcent des déplacements se font en autobus et en métro. Passé le périphérique ce taux passe à 25 pourcent.

Les 75 autres pourcent se font donc par d'autres moyens de transport motos, autos...

Quitte à installer des voitures en libre service, soit des voitures électriques ou des voitures à air comprimé ou des tacsos.

Conclusion

Quel que soit le résultat des élections municipales tous les élus seront contraints de travailler ensemble. Alors on se mobilisera comme cela avait été fait pour sauver la cardiologie interventionnelle de l'hôpital.